

C O P E R N I C

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

SOCIETE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES - P.I.M.

Société anonyme au capital de 335.388 euros

Siège social : 140 bis, rue de Rennes - 75006 PARIS

552 065 005 R.C.S. PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

(exercice clos le 31 décembre 2014)

C O P E R N I C

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

SOCIETE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES - P.I.M.

Société anonyme au capital de 335.388 €uros

Siège social : 140 bis, rue de Rennes - 75006 PARIS

552 065 005 R.C.S. PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2014)

SOCIETE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES - P.I.M.

Société anonyme au capital de 335.387 €uros

Siège social : 140 bis, rue de Rennes - 75006 PARIS

R.C.S. PARIS B 552 065 005

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes de la société P.I.M., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous devons formuler la réserve suivante : considérant le contexte politique et économique de Madagascar, pays dans lequel se situent les actifs financiers de votre société, il existe une incertitude sur leur valeur à la date de clôture de l'exercice, malgré une provision pour dépréciation représentant 30 % de leur valeur brute.

Sous la réserve susvisée, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

- Avances en compte-courant rémunérées au taux légal, consenties à votre société par Monsieur Bertil Gustav AKESSON dont le solde s'élève au 31 décembre 2014 à 1.564.602 €, les intérêts courus représentant 21.857 €.

Personne concernée : Indivision successorale de Monsieur Carl Gustaf Bertil AKESSON.

- Avances en compte-courant rémunérées au taux légal, consenties à votre société par la société MATERIEL NAVAL ET INDUSTRIEL dont le solde s'élève au 31 décembre 2014 à 253.185 €.

Personne concernée : Indivision successorale de Monsieur Carl Gustaf Bertil AKESSON

- Prêt de 200.000 USD à la société SOMIA consenti par votre société pour une durée de 2 ans au taux de 5%, dont le solde au 31 décembre 2014 s'élevait à 164.731 €. Le montant des intérêts comptabilisés en 2014 représente 25.121 €.

Personne concernée : Indivision successorale de Monsieur Carl Gustaf Bertil AKESSON.

- Prêt de 200.000 USD à la société S.P.S.M. consenti par votre société pour une durée de 2 ans, rémunéré au taux de 6%, soldé au 31 décembre 2014. Le montant des intérêts comptabilisés en 2014 s'élève à 47.725 €.

Personne concernée : Indivision successorale de Monsieur Carl Gustaf Bertil AKESSON.

Fait à Paris, le 12 septembre 2015.

Pour COPERNIC,
Société de Commissaires aux Comptes :



Philippe SIXDENIER
Mandataire social.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	6 963	3 127	3 835	3 943
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 730 459	1 139 422	2 591 037	2 608 104
Autres immobilisations financières	164		164	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 737 585	1 142 549	2 595 036	2 612 047
Stocks				
Créances				
Etat, Impôts sur les bénéfices				25 769
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 365		2 365	4 273
Autres créances	521 499		521 499	467 615
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	156 098		156 098	156 098
Disponibilités	41 779		41 779	526
Charges constatées d'avance	890		890	404
TOTAL ACTIF CIRCULANT	722 632		722 632	654 685
Ecarts de conversion - Actif				13 807
COMPTES DE REGULARISATION				13 807
TOTAL ACTIF	4 460 217	1 142 549	3 317 668	3 280 539

Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Capital social ou individuel	335 388	335 388
Réserve légale	33 539	33 539
Autres réserves	739 403	739 403
Report à nouveau	-733 429	-739 865
Résultat de l'exercice	-133 238	6 436
TOTAL CAPITAUX PROPRES	241 663	374 901
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	273 393	129 052
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	273 393	129 052
<i>Emprunts</i>	<i>30 000</i>	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>909</i>	<i>45 545</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	30 909	45 545
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 586 520	1 697 509
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 310	16 486
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	<i>5 081</i>	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>1 102</i>	<i>1 103</i>
Dettes fiscales et sociales	6 183	1 103
Autres dettes	1 083 108	1 007 152
TOTAL DETTES	2 786 029	2 767 796
Ecart de conversion - Passif	16 583	8 790
TOTAL PASSIF	3 317 668	3 280 539

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	417 999	86,37	541 274	89,64	-123 275	-22,77
Production vendue	65 979	13,63	62 533	10,36	3 446	5,51
Total	483 979	100,00	603 808	100,00	-119 829	-19,85
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	270 656	55,92	344 202	57,01	-73 545	-21,37
Achats de m.p & aut.approv.	55 973	11,57	99 581	16,49	-43 608	-43,79
Autres achats & charges externes	54 821	11,33	79 766	13,21	-24 945	-31,27
Total	381 450	78,82	523 549	86,71	-142 099	-27,14
MARGE SUR M/SES & MAT	102 528	21,18	80 259	13,29	22 270	27,75
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	699	0,14	679	0,11	20	2,95
Amortissements et provisions	145 188	30,00	565	0,09	144 623	NS
Total	145 887	30,14	1 244	0,21	144 643	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-43 358	-8,96	79 015	13,09	-122 374	-154,87
Produits financiers	21 343	4,41	39 930	6,61	-18 587	-46,55
Charges financières	100 017	20,67	112 108	18,57	-12 091	-10,79
Résultat financier	-78 674	-16,26	-72 178	-11,95	-6 496	9,00
RESULTAT COURANT	-122 032	-25,21	6 837	1,13	-128 870	NS
Produits exceptionnels	1		1 294	0,21	-1 293	-99,89
Charges exceptionnelles	6 126	1,27	9		6 117	NS
Résultat exceptionnel	-6 125	-1,27	1 286	0,21	-7 410	-576,37
Impôts sur les bénéfices	5 081	1,05	1 687	0,28	3 394	201,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	-133 238	-27,53	6 436	1,07	-139 674	NS

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA PIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 3 317 668 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 133 238 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/07/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Suite à la fusion de SFM avec SPSM SA, les titres de participation SFM sont devenus des titres de participations SPSM.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 517			4 517
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 706	740		2 446
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 222	740		6 963
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 706 747	23 712		3 730 459
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		164		164
Immobilisations financières	3 706 747	23 876		3 730 623
ACTIF IMMOBILISE	3 712 969	24 616		3 737 585

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SPSM 99999 ANKORONDRANO	598 950	233 190	78,66	244 522
SARL SOCOMMIN 75006 PARIS	91 469	-17 548	99,95	-6 998
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 261 874	2 387 552			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	574	565		1 139
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 706	283		1 989
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 280	847		3 127
ACTIF IMMOBILISE	2 280	847		3 127

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 762 495 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	237 577		237 577
Prêts			
Autres	164		164
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	523 864	523 864	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	890	890	
Total	762 495	524 754	237 741
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTÉRÊTS COURUS SOMIA	25 121
INTERETS COURUS SPSM	47 725
Total	72 846

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 098 643	40 779		1 139 422
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	1 098 643	40 779		1 139 422

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	40 779
Exceptionnelles	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 335 385,60 euros décomposé en 88 000 titres d'une valeur nominale de 3,81 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	88 000	3,81
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	88 000	3,81

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	39 211				39 211
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	89 841	144 340			234 182
Total	129 052	144 340			273 393

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	144 340
Financières	
Exceptionnelles	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 786 029 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	909	909		
- à plus de 1 an à l'origine	30 000	9 836	20 164	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 310	79 310		
Dettes fiscales et sociales	5 350	5 350		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 670 461	2 670 461		
Produits constatés d'avance				
Total	2 786 029	2 765 865	20 164	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	1 587 353			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	12 366
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	909
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	21 857
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	269
Total	35 401

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	890		
Total	890		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

C O P E R N I C

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

SOCIETE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES - P.I.M.

Société anonyme au capital de 335.388 €uros

Siège social : 140 bis, rue de Rennes - 75006 PARIS

552 065 005 R.C.S. PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

(exercice clos le 31 décembre 2014)

SOCIETE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES - P.I.M.

Société anonyme au capital de 335.388 euros

Siège social : 140 bis, rue de Rennes - 75006 PARIS

552 065 005 R.C.S. PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-40 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.